



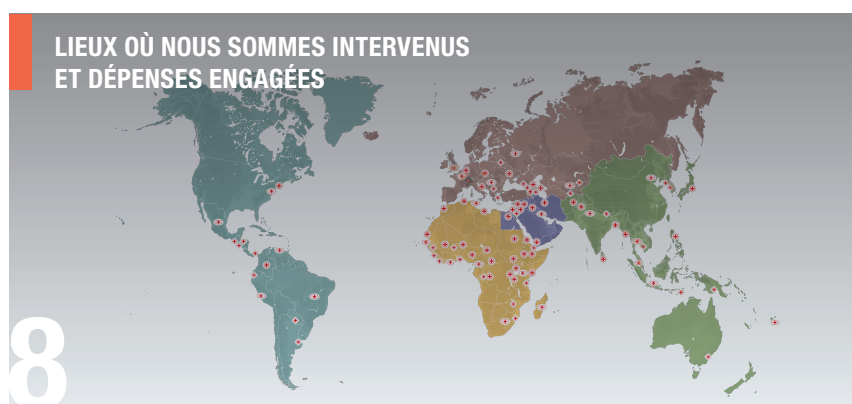
L'HUMANITÉ EN ACTION – 2019

Photo de couverture : Province d'Anbar, Irak. Une fillette déplacée par les combats reçoit des couvertures et d'autres articles de première nécessité distribués par le CICR.

Crédit : H.A.S. Amal/CICR

L'HUMANITÉ EN ACTION – 2019

TABLE DES MATIÈRES



NOTRE ACTION



Note

Les frontières, noms et désignations figurant dans ce document ne sont pas l'expression d'une reconnaissance officielle ni d'une position du CICR concernant le statut légal d'un territoire, les revendications de souveraineté sur celui-ci, sa situation géographique ou ses frontières.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, le monde est engagé dans une lutte acharnée contre la pandémie de Covid-19, et les effets de cette crise extraordinaire se font sentir sur la planète tout entière.

Pour les pays touchés par un conflit armé ou d'autres situations de violence, les répercussions de cette crise pourraient être dévastatrices. Dans de nombreuses régions du globe, la pandémie vient en effet aggraver une situation déjà à la limite du tenable, où les familles peinent à pourvoir à leurs besoins essentiels, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau, à la nourriture, au logement et aux soins de santé. Ici, ce sont des systèmes de santé très fragiles qui, avant l'arrivée du virus déjà, avaient du mal à faire face à la situation. Ailleurs, c'est la surpopulation des camps de déplacés et des lieux de détention qui met gravement en danger la vie de ceux qui s'y entassent.

Au CICR, en collaboration avec les autres composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous nous employons à protéger les communautés vulnérables. Nous les aidons par exemple à se procurer des médicaments et du matériel médical dans les meilleurs délais, et nous travaillons à améliorer les conditions d'assainissement dans les camps et les lieux de détention. Nous conseillons aussi les autorités pour qu'elles soient prêtes à faire face à un afflux massif de malades et qu'elles puissent traiter les morts avec toute la dignité qui leur est due. Ces mesures permettront de sauver des vies sur le court terme. Mais nous ne sommes qu'au début d'une situation qui est vraisemblablement appelée à durer. Et les répercussions en chaîne qu'elle risque d'avoir sur la société et sur l'économie pourraient bien exacerber les crises humanitaires existantes, et en générer de nouvelles.

Aussi est-il plus important que jamais que nous continuions à aider les plus vulnérables.

Si je jette un regard rétrospectif sur l'année 2019, je suis fier de ce que nous sommes parvenus à faire – en dépit d'un échiquier politique mondial très instable et des aléas de la guerre – pour des millions de personnes qui souffrent au quotidien des effets de la violence et des conflits armés.

Pourtant, ce n'est pas tâche facile. En l'absence de solutions politiques, les guerres ont en effet tendance à se prolonger, parfois sur plusieurs décennies. Et toujours plus nombreux sont ceux qui en subissent les conséquences, toujours plus longtemps, quelques fois des générations durant. Chaque jour plus fréquents, les conflits urbains sont sans pitié et causent des destructions à large échelle. Des armes explosives à large rayon d'impact sont utilisées dans des zones d'habitation densément peuplées, semant la mort dans les rangs des civils et détruisant tout sur leur passage. Dans toutes les régions du monde, on assiste à une multiplication de groupes armés ayant des revendications à la fois politiques, territoriales et idéologiques, ou parfois des intentions carrément criminelles. Sans compter les pressions de tout genre comme les crises climatiques, les pandémies, les déplacements de population ou encore la migration, qui rendent les conflits toujours plus complexes.

Mossoul, Irak. Peter Maurer serre la main d'Ali, un garçonnet de huit ans débordant de joie de vivre. Ali raconte comment il a vécu la guerre, tandis que des hommes s'affairent à déblayer les décombres de sa maison.



En Afghanistan, en Colombie, aux Philippines, en Libye, au Sahel, en Syrie, au Yémen et ailleurs encore, nous n'avons cessé de négocier avec les forces en présence et de naviguer de part et d'autre des lignes de front pour apporter aux populations le soutien dont elles avaient cruellement besoin, tirant parti de notre expertise et de la confiance qui nous était témoignée.

Dans certaines situations de crise, nous avons travaillé dans l'urgence pour protéger les populations, leur fournissant le minimum nécessaire à leur survie – un abri, de la nourriture et de l'eau –, souvent main dans la main avec nos partenaires du Mouvement. Dans le cadre de conflits urbains de longue durée, nous nous sommes attachés à produire un impact humanitaire à plus long terme. Notre objectif était d'apporter un soutien durable, non pas dans le but de bâtir une société, de construire un État ou d'apporter la paix, mais pour aider les gens à survivre et à reconstruire une vie digne sur la durée.

Les besoins des personnes et des communautés n'ont cessé d'évoluer, de même que les attentes qu'elles ont envers l'action humanitaire. Raison pour laquelle nous avons entrepris d'interagir davantage avec les communautés pour comprendre, en leur donnant voix au chapitre, ce dont elles ont besoin pour s'acheminer vers l'autosuffisance et, à terme, ne plus dépendre de l'assistance. Je me réjouis en particulier des progrès que nous avons accomplis dans des domaines moins tangibles et plus difficiles à cerner, comme la santé mentale ou la confiance dans les outils numériques, et de notre capacité à être toujours plus proactifs dans un monde où la vérité et la confiance sont de plus en plus souvent mises à mal.

Les interactions entre les dynamiques de pouvoir locales, régionales et mondiales et les réseaux de groupes armés nous amènent fréquemment à opérer dans des contextes sensibles et mouvants. Notre force, ici, réside dans notre capacité à tisser des relations basées sur la confiance. L'action que nous menons en tant qu'intermédiaire neutre montre en effet souvent comment des objectifs humanitaires communs contribuent à ce que des parties adverses finissent par trouver un terrain d'entente, permettant par exemple d'échanger des prisonniers, d'évacuer des blessés, de mener des activités humanitaires par-delà les lignes de front, ou encore de transférer des dépouilles mortelles dans le respect et la dignité.

Le droit international humanitaire (DIH) est la pierre angulaire qui sous-tend notre mission. L'année 2019 a coïncidé avec le 70^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949. Nous avons saisi cette occasion pour renforcer notre dialogue avec les États, et les inviter une nouvelle fois à respecter et à faire respecter cette branche du droit. Plusieurs gouvernements ont ainsi exprimé leur soutien entier au DIH et aux autres normes internationales humanitaires, et nous avons vu des parties appliquer ses dispositions dans les conflits – par exemple, en renonçant à mener des attaques susceptibles de causer des dommages excessifs à la population civile. Malheureusement, nous avons aussi continué à observer des violations odieuses de ce même droit. Il est indiscutable que la communauté internationale, avec les conseils avisés d'experts du CICR, doit continuer à tout faire pour que le DIH soit respecté.

Mais ne nous voilons pas la face. Nous sommes parfaitement conscients que le droit que nous revendiquons de pouvoir agir aux côtés de celles et ceux qui ont besoin d'aide ne cessera d'être remis en question et politisé. En 2019, toutefois, nous avons travaillé de concert avec les gouvernements et avec nos pairs pour remédier à la restriction de l'espace humanitaire induite de manière fortuite par certaines législations.

Nous avons aussi investi dans de nouveaux partenariats et élargi ceux qui nous liaient déjà à certains acteurs de l'aide au développement et à des institutions financières internationales. Axés sur la recherche de solutions à long terme à des problèmes humanitaires toujours plus complexes, ces partenariats seront essentiels si nous souhaitons que notre impact collectif soit décisif et durable.

Pour toutes ces raisons, nous comptons sur celles et ceux qui rendent notre action possible. Je tiens à vous remercier toutes et tous de défendre les valeurs humanitaires qui sont les nôtres et de soutenir notre action neutre, impartiale et indépendante. En ces temps extraordinaires, nous nous attendons à une solidarité extraordinaire de votre part. Votre présence à nos côtés est indispensable si nous voulons poursuivre l'action vitale que nous menons et continuer d'apporter protection et assistance aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui, partout dans le monde, sont confrontés jour après jour aux horreurs de la guerre et de la violence. Je vous remercie de tout cœur.



Peter Maurer

Président du CICR

QUI NOUS SOMMES

UN MANDAT HISTORIQUE

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le CICR a pour mission de protéger les victimes de conflits armés et de leur porter assistance, conformément au mandat qui lui a été confié par les États signataires des Conventions de Genève de 1949 et de leurs Protocoles additionnels de 1977.

LA VISION D'UN HOMME

C'est la vision et la détermination d'un homme, Henry Dunant, qui sont à l'origine du CICR.

Nous sommes le 24 juin 1859, à Solferino, une ville du nord de l'Italie. Les armées autrichienne et française sont engagées dans une bataille acharnée et, après 16 heures de combat, 40 000 morts et blessés jonchent le sol. Le soir même, Dunant, un ressortissant suisse en voyage d'affaires dans la région, découvre le champ de bataille. Horrifié de voir souffrir des milliers de soldats des deux armées, faute de soins médicaux, il demande aux habitants de la région de l'aider à s'occuper des blessés, en insistant sur l'importance de traiter indistinctement les soldats des deux camps.

C'est sa conviction qui donne lieu à la création, en 1863, du Comité international de secours aux blessés, qui deviendra par la suite le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Plus tard au cours de cette même année, 16 États et quatre sociétés philanthropiques envoient des représentants à une conférence internationale à Genève. C'est à l'occasion de cette conférence qu'un emblème distinctif – une croix rouge sur fond blanc, l'inverse du drapeau suisse – est adopté et que la création de la Croix-Rouge est officialisée.

L'année suivante, les États adoptent une convention en vue d'améliorer les soins apportés aux militaires blessés sur les champs de bataille, quel que soit leur camp.

Le droit humanitaire international était né.

**LE CICR EST LA SEULE INSTITUTION
HUMANITAIRE À LAQUELLE LES
GOUVERNEMENTS ONT CONFIÉ
LE RÔLE PARTICULIER DE PROTÉGER
LES VICTIMES DE CONFLITS ARMÉS ET
DE LEUR PORTER ASSISTANCE,
UN RÔLE QUI EST ANCRÉ À LA FOIS
DANS LE DROIT INTERNATIONAL
HUMANITAIRE ET LES
LÉGISLATIONS DES PAYS.**



Nádía Gabriele Rudnick, chirurgienne traumatologue originaire du Brésil, ici en service au Soudan du Sud.

LIEUX OÙ NOUS SOMMES INTERVENUS ET DÉPENSES ENGAGÉES

Le CICR intervient depuis plus de 150 ans dans des conflits armés et autres situations de violence partout dans le monde, que les médias s'y intéressent ou non. De par sa présence sur le terrain, il a une connaissance directe de la situation ainsi que des besoins réels des populations. Le CICR vient également en aide aux personnes touchées par des catastrophes naturelles survenues dans des zones de conflit, et quand son savoir-faire apporte une valeur ajoutée.

CHF* 1,74 milliard

de dépenses terrain en 2019

*francs suisses

6,5 % 93,5 %

de chaque don ont été utilisés au siège du CICR

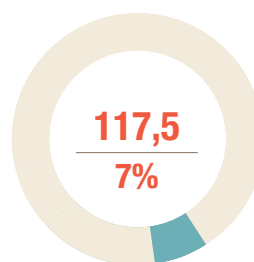
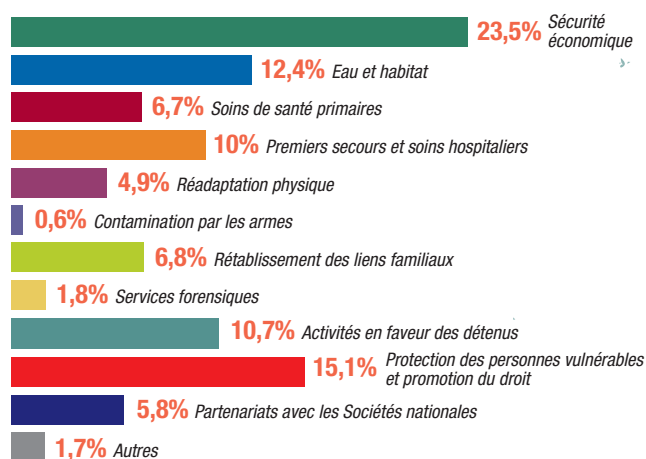
de chaque don ont été alloués aux opérations sur le terrain

- ⊕ Siège du CICR
- ⊕ Délégation du CICR
- ⊕ Délégation régionale du CICR
- ⊕ Mission du CICR

17 838

collaborateurs et collaboratrices terrain ont travaillé dans plus d'une centaine de pays

PAR PROGRAMME



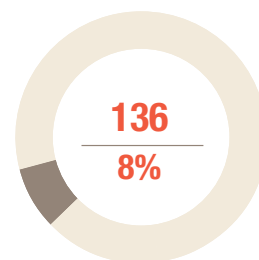
Amériques

Note : Les dépenses par région pour l'année 2019 sont exprimées en millions de francs suisses. Le pourcentage indiqué sous le total de chaque région correspond à la part de la région dans les dépenses totales.

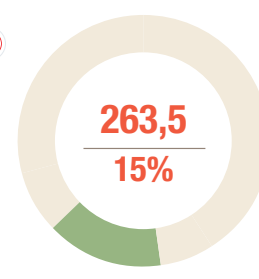
Dix plus importantes opérations en termes de dépenses

En millions de CHF

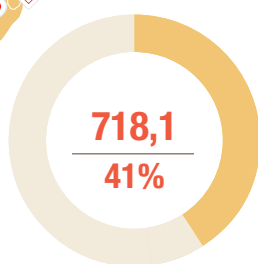
Syrie	173,9
Soudan du Sud	132,7
Irak	111,1
Nigéria	89,4
Yémen	87,7
République démocratique du Congo	84,2
Afghanistan	73,1
Ukraine	69,6
Somalie	63,7
Myanmar	55,7



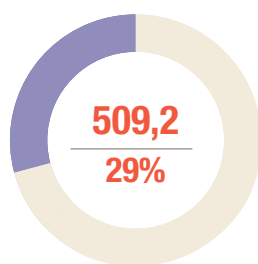
Europe et
Asie centrale



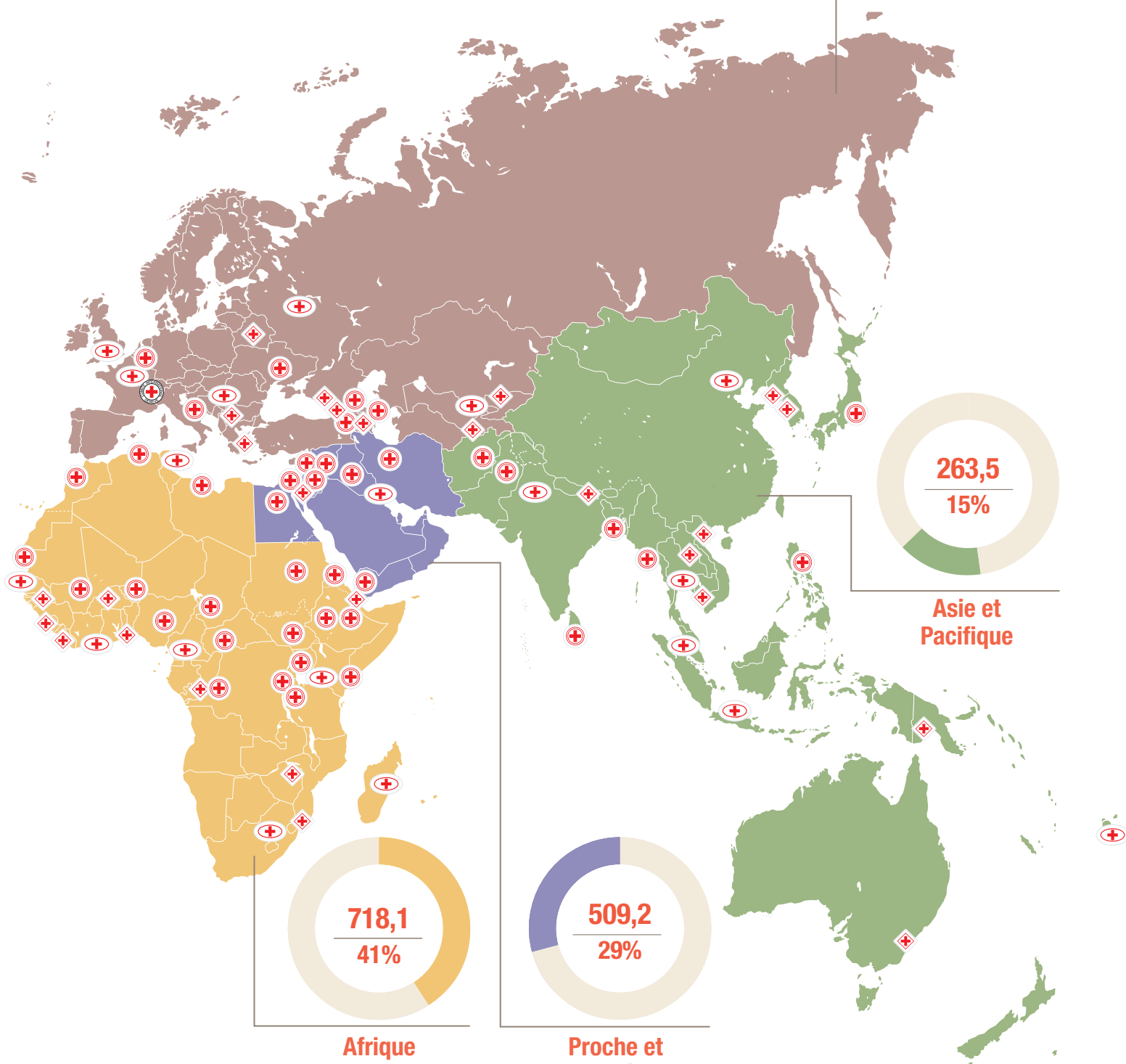
Asie et
Pacifique



Afrique



Proche et
Moyen-Orient



NOMBRE DE PERSONNES QUE NOUS AVONS AIDÉES



4 759 135

personnes ont reçu de la nourriture
ou une aide financière pour en acheter

34 180 738

personnes ont bénéficié d'un meilleur accès
à l'eau potable, d'installations sanitaires
adéquates ou d'autres formes d'assistance
leur permettant d'améliorer leurs conditions
de vie



4 976 333

personnes ont reçu des outils agricoles,
du bétail, des semences ou d'autres
formes de soutien pour produire
de la nourriture

388

hôpitaux ont reçu des fournitures médicales
et d'autres secours, dont **88** établissements
soutenus ou directement supervisés par du
personnel CICR :

- **168 671** opérations chirurgicales y ont
été effectuées, et
- **553 920** consultations y ont
été réalisées



898 452

personnes ont bénéficié de mesures
de soutien au revenu

45 347

personnes ont reçu une formation
aux premiers secours



577

établissements de soins de santé primaires
ont reçu un soutien, et :

- **774 716** consultations médicales
y ont été réalisées, dont
554 561 consultations prénatales, et
- **432 736** doses de vaccin y ont été
administrées, principalement à des
enfants

555 823

patients ont bénéficié d'une prise en charge
de leurs frais d'hospitalisation

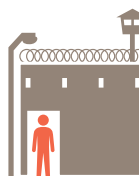


1 418 395

appels téléphoniques ont été passés et
141 590 messages Croix-Rouge échangés
entre des membres de familles dispersées

223

projets de réadaptation physique ont été
soutenus par le CICR et **414 867** personnes
en ont bénéficié



1 274

lieux de détention hébergeant au total
1 027 362 détenus ont été visités par
des délégués du CICR

981

personnes, dont **773** enfants, ont été réunies
avec leur famille





Khartoum, Soudan. Faris a dû être amputé de la jambe droite, mais il voulait absolument pouvoir travailler. Équipé d'une prothèse novatrice, il profite de chaque instant de sa nouvelle vie.

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Les conflits armés et autres situations de violence anéantissent la capacité des familles, des communautés, voire de pays entiers, à subvenir à leurs propres besoins. Dans ces situations, les personnes se trouvent souvent brutalement chassées de chez elles et forcées d'abandonner leur domicile et leurs biens. Même lorsqu'elles parviennent à emporter quelques affaires, il n'est pas rare qu'elles doivent les vendre ou les troquer dans leur fuite pour survivre. Celles qui peuvent rester chez elles affrontent aussi leur lot de difficultés et de souffrances : leurs moyens de subsistance (p. ex. agriculture, élevage, petit commerce ou emploi salarié) sont

fréquemment perturbés ou disparaissent. Les réseaux de solidarité familiale et communautaire se désagrègent.

Les conflits et la violence sapent aussi l'économie dans son ensemble. En empêchant la libre circulation des personnes et des biens et en déstabilisant les marchés ainsi que l'accès aux services de base, ils font planer un risque de paupérisation accru sur toutes les familles – qu'elles soient déplacées ou non. Le CICR vient en aide aux personnes qui en ont besoin en suivant trois approches qui peuvent être mises en œuvre de façon successive ou combinée.

AIDE D'URGENCE

L'aide d'urgence vise essentiellement à sauver des vies et à sauvegarder les moyens de subsistance qui sont directement menacés. Pour ce faire, nous distribuons des produits de base aux personnes qui ne peuvent plus s'en procurer par leurs propres moyens.

Exemples

- rations alimentaires, bons alimentaires et compléments nutritionnels
- articles ménagers de première nécessité (p. ex. couvertures, ustensiles de cuisine, savon, bougies)
- distributions d'argent, assistance alimentaire combinée à des distributions d'argent
- programmes à court terme de type « nourriture contre travail » ou « argent contre travail » au profit de l'ensemble de la communauté (p. ex. déblaiement de décombres)
- déstockage¹

¹ Pratique consistant à acheter des animaux affaiblis à des prix avantageux pour les éleveurs, qui disposent ainsi de troupeaux plus sains et d'un apport d'argent supplémentaire. Les animaux sont ensuite abattus et la viande est distribuée à des familles démunies afin de diversifier leur alimentation.

SOUTIEN AUX MOYENS DE SUBSISTANCE

En permettant aux bénéficiaires d'accroître leur production alimentaire et de générer des revenus, les programmes de soutien aux moyens de subsistance visent, à terme, à leur rendre leur autonomie. Dans cette optique, nous aidons des ménages et des communautés à préserver ou à améliorer leur capital de départ et nous leur fournissons les outils et les formations dont ils ont besoin.

Exemples

- fourniture de machines agricoles et d'intrants, en nature ou sous forme de bons (p. ex. semences de cultures vivrières ou de cultures de rente, outils, engrais, pesticides²)
- fourniture d'intrants pour l'élevage ou la pêche, en nature ou sous forme de bons (p. ex. vaccins, médicaments, fourrage, filets de pêche), reconstitution des cheptels, formations (p. ex. destinées aux agriculteurs ou aux éleveurs)
- projets de type « nourriture contre travail » ou « argent contre travail » visant à améliorer les infrastructures agricoles (p. ex. aménagement de systèmes d'irrigation, lutte contre l'érosion, pépinières)
- distribution de petit matériel pour la production de biens et de services (p. ex. moulins à grains, outillage spécialisé, chariots), ou de bons ou d'argent pour acquérir ce matériel
- soutien sous forme d'initiatives microéconomiques (subventions, formation en gestion des entreprises)

SOUTIEN STRUCTUREL

Nous aidons les fournisseurs de services locaux à rétablir ou à améliorer leurs services afin qu'ils puissent à leur tour appuyer, de manière durable et adaptée, les activités de subsistance des communautés.

Exemples

- conseils techniques aux fournisseurs de services dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
- formation classique et programme d'accompagnement en cours d'emploi
- renforcement et développement des possibilités de formation

DANS LE MONDE EN 2019



4 759 135

personnes ont reçu des vivres et/ou de l'argent ou des bons pour acheter de la nourriture



898 452

personnes ont bénéficié de mesures de soutien au revenu



4 976 333

personnes ont reçu des outils agricoles, du bétail, des semences ou d'autres formes de soutien pour produire de la nourriture

² Ces aides sont généralement combinées à une assistance alimentaire, des aides en espèces ou des bons pour permettre aux familles de tenir jusqu'à la récolte suivante.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : DES VALISES ET DES FOURNITURES SCOLAIRES SUR LA LISTE DES ACHATS

Comment fait-on pour repartir de zéro ? C'est la question qu'ont dû se poser les familles qui, à leur retour chez elles en août 2019, ont constaté qu'elles ne possédaient plus rien. À Kakenge, dans la région du Kasai, en République démocratique du Congo, des conflits fonciers avaient dégénéré en de sanglants affrontements interethniques, forçant de nombreuses personnes à fuir dans la brousse en laissant tout derrière elles. Lorsque les conditions de sécurité l'ont permis, les familles déplacées sont rentrées chez elles, et le CICR a fourni à près de dix mille d'entre elles une assistance financière pour les aider à reconstruire leur vie. Grâce à cet argent, elles ont pu décider par elles-mêmes des besoins à couvrir en priorité. Certaines nous ont expliqué ce qu'elles avaient acheté, et pourquoi.



Françoise a neuf enfants. Elle a investi une partie de l'aide reçue du CICR dans un petit commerce qui lui permet de faire vivre sa famille. Le reste, elle l'a utilisé pour rembourser ce qu'elle avait emprunté pour payer les études de ses enfants. Une de ses filles est étudiante à l'université de Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga. « J'achète des bouteilles d'huile de palme à un bon prix et je les lui envoie. Elle les revend, me rend ce que j'ai dépensé et garde le reste pour couvrir ses frais. »

A man with a beard and short hair, wearing a light-colored button-down shirt with Arabic text on the pockets and dark trousers, sits on a wooden bench. He is looking directly at the camera with a serious expression. In front of him, a large, dark brown suitcase is open on the floor. Inside the suitcase, a pair of red sneakers is visible, along with a red cup and some other items. A blue jacket is draped over the left side of the suitcase. To the right of the suitcase, a white ceramic bowl with a colorful floral pattern sits on the floor. The background is a plain, light-colored wall with some visible cracks and texture. The lighting is natural, coming from the side, casting soft shadows.

« J'ai acheté une valise parce qu'au moment où les heurts ont commencé, je n'avais que mes mains pour emporter nos affaires », explique Jean, qui est marié et père de deux enfants. Lorsqu'il a enfin pu rentrer chez lui, il a trouvé sa maison mise à sac – les assaillants avaient tout pris. Maintenant, il se tient prêt à prendre la fuite en cas de besoin. Malheureusement, les tensions persistent et cela fait plus d'un an qu'il n'a plus pu cultiver son lopin de terre. Alors il a aussi acheté du maïs « pour ne pas mourir de faim », ainsi que quelques articles ménagers et des fournitures pour que ses filles puissent retourner à l'école.

Jean et sa nouvelle valise. En cas de reprise des violences, il pourra emporter l'essentiel avec lui.

Pour Alphonsine, dont le mari est mort au cours des violences, la priorité était de faire soigner sa fille, atteinte de la maladie du sommeil et de paludisme. Ensuite, elle a acheté des fournitures scolaires pour ses petits-enfants, ainsi qu'une valise au cas où elle aurait à nouveau à s'enfuir. « Nous sommes partis dans la précipitation, en mettant tout ce que nous pouvions dans une moustiquaire », nous dit-elle. « C'était humiliant ! »



Alphonsine et sa petite-fille, fin prête pour la rentrée scolaire.



Georgette, elle, a placé les fournitures scolaires (cartables, uniformes, crayons) au sommet de ses priorités. Elle a traversé bien des épreuves avec sa famille. Leur maison a été attaquée, toutes leurs possessions ont été pillées et, pendant un certain temps, ils ont dû ramasser du bois de chauffage et le vendre pour survivre. « Mon mari et moi devons parfois nous priver de nourriture pour que les enfants puissent manger », explique-t-elle. Grâce à l'argent que le CICR leur a donné, elle a constitué un premier stock de provisions et a mis en place un petit stand d'alimentation devant chez elle. Cela lui permet de gagner l'équivalent d'un peu moins de 2 dollars US par jour, ce qui suffit pour nourrir sa famille.

Pour en savoir plus sur la manière dont les autres familles ont utilisé l'argent reçu :



EAU ET HABITAT

Nos équipes Eau et habitat s'emploient à faire reculer les maladies, les souffrances et la mortalité qu'engendre la destruction des infrastructures et des systèmes d'approvisionnement en eau. Même en temps de paix, des millions de personnes dans le monde disposent d'un accès limité, voire inexistant, à l'eau potable, à des installations sanitaires décentes ainsi qu'à des infrastructures publiques en bon état. Les guerres et les catastrophes naturelles viennent encore aggraver cette situation, car la destruction des infrastructures et les déplacements massifs de population peuvent alors mettre en péril la vie ou la santé de millions de personnes supplémentaires.

Nous déployons un large éventail d'activités visant à garantir l'accès à l'eau, à améliorer

l'hygiène, ainsi qu'à créer ou à maintenir un cadre de vie durable. Attachés à promouvoir le respect de l'environnement, nous mettons en œuvre des technologies et des approches qui vont dans ce sens, afin de réduire au minimum notre impact sur les ressources naturelles et de rendre nos projets aussi écologiquement viables que possible.

DANS LE MONDE EN 2019



34 180 738

personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau potable, d'installations sanitaires adéquates ou d'autres formes d'assistance leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie.

EAU

Nous aidons à construire ou à réparer toutes sortes de systèmes d'approvisionnement en eau, quelles que soient leurs dimensions ou la technologie utilisée. Les projets de ce type incluent le captage d'eau de source, son traitement, son stockage et sa distribution. En milieu rural, ces activités visent notamment à améliorer des puits creusés à la main et à équiper des forages de pompes motorisées. Nous assurons également l'approvisionnement d'urgence en eau dans les camps de fortune.

Nous veillons à ce que les communautés soient en mesure de gérer elles-mêmes les infrastructures nouvelles ou rénovées. Pour cela, nous dispensons des formations sur mesure, souvent à l'intention de comités de gestion de l'eau créés *ad hoc*, et nous fournissons les pièces détachées susceptibles d'être nécessaires.

ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

La surpopulation et la promiscuité qui règnent par exemple dans les camps de déplacés sont propices à la circulation des maladies. Il est donc essentiel et prioritaire d'équiper ces lieux d'installations sanitaires adéquates. Cela peut consister à construire des latrines, réparer des stations de traitement des eaux usées ou mettre en place des installations d'urgence pour l'élimination des déchets. Nous nous employons aussi à améliorer les réseaux d'assainissement de centres de soins de santé et de lieux de détention.

En complément de ces travaux d'infrastructure, nous menons des programmes visant à promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène qui contribuent à prévenir les maladies liées à l'eau et à l'assainissement.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Les infrastructures publiques sont essentielles à la fourniture des services de santé de base, notamment dans les centres urbains densément peuplés. Cependant, dans les régions déchirées par la guerre, ces installations souffrent souvent d'un manque d'entretien. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de réparer et de construire des bâtiments et des infrastructures communautaires de première importance, comme des hôpitaux, des centres de réadaptation physique,

des routes, des barrages et des systèmes d'irrigation. Nous remettons aussi en état des structures de santé et des écoles endommagées, aidons à aménager des camps pour les personnes déplacées et fournissons une aide matérielle (abris, systèmes de chauffage et de ventilation, eau et électricité, etc.) aux familles de retour chez elles après avoir été déplacées.

APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

Nous assurons le rétablissement ou le maintien de l'alimentation électrique pour des infrastructures essentielles telles que les hôpitaux, les stations de traitement de l'eau et les réseaux de distribution d'eau. Pour cela, nous réparons les réseaux d'alimentation en électricité, les générateurs et les centrales hydroélectriques. Nous utilisons des solutions économes en énergie et respectueuses de l'environnement, en recourant autant que possible aux énergies solaire, éolienne et hybride.

NIGERIA : EXPLOITER LE POTENTIEL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Avant, Aïcha déboursait 400 nairas par jour pour se procurer de l'eau. Comme plus d'un million de personnes, elle a fui les violences qui sévissent depuis une dizaine d'années dans le nord-est du Nigéria pour se réfugier à Maiduguri, dans l'État de Borno. Mais cette augmentation massive de la population dans la ville et les camps voisins a mis à rude épreuve les services essentiels, en particulier l'approvisionnement en eau, qui est allé en se réduisant à mesure que les réserves d'eau de surface s'amenuisaient.

Afin de permettre aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil d'accéder plus facilement à l'eau potable, nous nous sommes associés au ministère des Ressources en eau de l'État de Borno pour construire la station de production d'eau potable d'Alhamduri. Cette installation, réalisée en 2018, produit environ neuf millions de litres d'eau salubre par jour grâce à un système de pompage à énergie solaire, ce qui limite sa dépendance vis-à-vis des énergies fossiles. En 2019, nous avons poursuivi notre collaboration avec le ministère pour faciliter l'accès des ménages au réseau de distribution. Nous avons ainsi mis en place des bornes fontaines et d'autres points d'approvisionnement en eau dans toute la zone desservie par la station.

Début 2019, alors que des milliers de personnes supplémentaires affluaient à Maiduguri en raison d'une recrudescence des violences, nous avons installé d'autres points d'eau, également alimentés par la station d'Alhamduri, dans un nouveau camp aménagé par les autorités. Ces projets ont permis à 90 000 personnes de bénéficier d'un meilleur accès à l'eau potable. À présent, Aïcha peut s'approvisionner gratuitement au point d'eau installé par le CICR.





Enfants se rafraîchissant à une borne fontaine installée par le CICR et raccordée à la station d'Alhamduri.



SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Lorsqu'un conflit armé survient, le fonctionnement des systèmes de santé locaux s'en trouve souvent perturbé. Dans les cas extrêmes, il arrive même qu'une partie ou que la totalité du système s'effondre complètement. Le CICR intervient alors pour aider à maintenir les services de santé essentiels, en apportant dans la mesure du possible un soutien aux structures locales. Nous fournissons du matériel médical et des médicaments, ainsi qu'un appui sous forme de renforcement des capacités, de formation et d'encadrement. Au besoin, nous mettons à disposition du personnel médical qualifié.

En plus de dispenser des soins curatifs, le CICR mène aussi des activités de prévention

des maladies et de promotion de la santé. Dans ce cadre, nous réalisons des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène, comme le lavage des mains, et nous encourageons l'utilisation de moustiquaires imprégnées.

Nous soutenons la santé maternelle en promouvant le suivi régulier des femmes enceintes, ainsi que les pratiques d'accouchement sûres, l'allaitement et la planification familiale. En outre, nous aidons les autorités et les personnels de santé locaux à mener des programmes de vaccination contre la rougeole, la tuberculose, le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite et la coqueluche, afin de faire reculer la mortalité infantile.

DANS LE MONDE EN 2019



577

structures de santé primaires ont reçu des fournitures médicales et d'autres formes de soutien.

LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU VENEZUELA : DORMIR AVEC L'ENNEMI

Face à la recrudescence des cas de paludisme dans l'État de Bolivar, dans le sud du Venezuela, nous avons établi une collaboration avec les autorités locales et la Croix-Rouge vénézuélienne pour combattre l'épidémie. Dans ce cadre, nous avons distribué quelque 50 000 moustiquaires dans la municipalité d'El Callao et formé les membres de la communauté à la promotion des bonnes pratiques sanitaires et à la réalisation de tests de diagnostic rapide de la maladie. Nous avons également apporté notre soutien à 14 centres de diagnostic et de traitement locaux, alors que des spécialistes issus de divers organismes de santé publique menaient la première étude entomologique de la région. Grâce à ces activités et à bien d'autres encore, plus de 20 000 patients atteints de paludisme ont pu être traités.



Pour en savoir plus sur les efforts déployés au Venezuela pour faciliter l'accès aux soins de santé :



Rosa repartant avec les moustiquaires qui lui ont été fournies pour l'aider à protéger sa famille contre le paludisme.

« Combien de moustiquaires vous faut-il ? » Rosa explique que ses enfants partagent un hamac, mais qu'elle et son mari ont chacun le leur. « Nous ne tenons pas à deux dans le même hamac », explique-t-elle aux collaborateurs du CICR. Rosa vit dans une zone à forte densité de moustiques vecteurs du paludisme ; c'est donc un soulagement pour elle de savoir que les membres de sa famille seront désormais protégés durant leur sommeil. El Callao, la municipalité où Rosa et les siens habitent, arrive en deuxième position en termes de nombre de cas de paludisme dans l'État de Bolívar. « Mon mari est mineur et il m'arrive aussi de travailler à la mine. Nous ne pouvons pas nous permettre de tomber malades. Si on attrape le paludisme, nos enfants n'auront rien à manger », précise-t-elle.





P. Merriat/CICR

José (nom d'emprunt) travaille comme mineur depuis son enfance. Il a donc vécu toute sa vie dans des colonies minières éloignées de la ville. « Avant, nous n'avions aucune protection contre les moustiques, alors que nous en aurions vraiment eu besoin parce que la pluie augmente le risque d'attraper le paludisme. **La nuit, beaucoup d'autres insectes nous piquent, mais à présent, nous pouvons nous protéger, c'est une très bonne chose.** » Dans des zones comme la colonie où vivent José et sa famille, ce sont les enfants qui sont les plus vulnérables face à la maladie.



Pendant près de trois semaines, en collaboration avec le CICR, une vingtaine de volontaires de la Croix-Rouge vénézuélienne ont activement coordonné la distribution de 50 000 moustiquaires aux habitants d'El Callao. Mili, l'une de ces volontaires, nous a impressionnés par sa motivation, jour après jour. « Cela me rend tellement heureuse de pouvoir aller dans ces endroits pour aider les gens », affirme-t-elle en souriant. Chaque jour, Mili arrivait la première dans les communautés où des moustiquaires allaient être fournies, prête à accomplir sa tâche, qui consistait à compter les moustiquaires et à les distribuer à chacune des familles qui en avaient fait la demande. Avec une patience infinie, elle leur expliquait comment les préparer, de retour chez elles, afin de bien les utiliser.



« Savez-vous ce qu'il faut faire de la moustiquaire une fois à la maison ? » Le docteur José, épidémiologiste à l'Institut de santé publique de l'État de Bolivar, pose cette question à chacun des habitants de Nacupay qui reçoivent une moustiquaire. « **Pour prévenir des maladies comme le paludisme, il est important que les gens sachent comment utiliser le matériel et bien se protéger. Mais ils doivent également savoir comment réagir rapidement s'ils se font infecter** », précise-t-il tout en expliquant aux mineurs qu'ils doivent aérer leur moustiquaire à l'abri de la lumière pendant 24 heures avant de l'utiliser, afin de protéger les enfants de l'insecticide dont elles sont imprégnées. Outre la distribution de moustiquaires, le CICR a formé des volontaires, au sein de la population, à la réalisation de tests de diagnostic rapide du paludisme. En collaboration avec les autorités, il a également organisé des formations au diagnostic par microscopie.



« Lorsque l'un de mes cousins a attrapé le paludisme, il avait des maux de tête et de la fièvre, comme s'il avait la grippe. Par moments, il n'arrêtait pas de trembler, et nous avons eu très peur. Il avait aussi perdu l'appétit », se souvient Darwin lorsqu'on lui demande s'il connaît la maladie et ses symptômes. « Comme nous habitons loin de la ville, on ne l'a pas amené chez le médecin. **Maintenant, nous savons qu'il y a un hôpital tout proche où nous pouvons aller si nous attrapons le paludisme**; mais nous espérons que cela n'arrivera pas. » En 2019, le CICR a soutenu 14 centres de diagnostic et de traitement dans la région.

PREMIERS SECOURS ET SOINS HOSPITALIERS

Dans les zones de conflit, nos programmes consistent à dispenser les premiers secours aux personnes blessées ou malades, ainsi qu'à assurer leur transport d'urgence vers des structures médicales lorsque leur état le requiert. Nous fournissons à ces établissements des médicaments, du matériel et des formations. Nous renforçons aussi leurs capacités dans la plupart des aspects de la gestion hospitalière, depuis la fourniture de soins de qualité à la gestion des ressources humaines, en passant par l'entretien des installations et la gestion financière, logistique et administrative. Lorsque la situation l'exige, le CICR envoie ses équipes de spécialistes épauler le personnel hospitalier local.

Il est difficile, et souvent dangereux, de pratiquer des interventions chirurgicales dans un contexte de conflit armé. La plupart des chirurgiens non militaires connaissent mal les types de blessures que peuvent infliger des missiles et d'autres armes lourdes. La prise en charge de

ces traumatismes n'est en rien comparable aux soins prodigués aux civils blessés par balle dans un hôpital ordinaire. Conscients de cette réalité, nous organisons des séminaires sur la chirurgie de guerre et nous partageons les protocoles, procédures et techniques de base que nous utilisons pour opérer et prendre en charge les blessés dans des environnements dangereux où les moyens sont limités. Dans certains cas, nous envoyons sur le terrain des équipes chirurgicales mobiles pour renforcer les capacités locales.

Le CICR fournit notamment un soutien aux hôpitaux dans les domaines suivants :

- chirurgie
- gynécologie et obstétrique
- pédiatrie
- soins infirmiers
- soins de santé mentale
- gestion et administration des hôpitaux
- approvisionnement en fournitures et équipements médicaux, et appui technique

DANS LE MONDE EN 2019



45 347

personnes ont reçu une formation aux premiers secours



388

hôpitaux ont reçu des fournitures médicales et d'autres secours

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : LA TÉLÉCHIRURGIE SAUVE DES VIES DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR EBOLA

Pour les personnels de santé du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC), la flambée de maladie à virus Ebola qui a débuté dans la région en 2018 n'a fait qu'aggraver les immenses difficultés auxquelles ils étaient déjà confrontés. Le système de santé local, laissé exsangue par un conflit interminable, manquait de tout : fournitures, équipements et personnel formé. En collaboration avec d'autres composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous nous sommes efforcés de soulager cette pression supplémentaire en apportant un appui dans nos domaines d'expertise. Nous avons ainsi mis en place des procédures destinées à prévenir et à combattre la maladie dans les structures de santé et les lieux de détention dans lesquels nous menions déjà des activités. Nous avons aussi assuré en grande partie la coordination entre le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge, notamment pour ce qui est de la gestion de la sécurité.



Le Dr Sidibe prodigue des conseils depuis Goma.



À Beni, le Dr Kombi et son équipe opèrent un patient blessé lors des combats.

Malheureusement, les flambées épidémiques ne mettent fin ni aux conflits ni à leurs effets, et l'assistance que nous avons apportée dans la lutte contre Ebola n'a constitué qu'un des volets de notre action en RDC en 2019. Dans les zones en proie à la violence, y compris dans les provinces du Kivu, où des cas d'Ebola avaient été signalés, nous avons ainsi permis à des personnes d'accéder aux soins médicaux et chirurgicaux dont elles avaient besoin. Entre autres, nous avons apporté notre soutien à une équipe de chirurgiens locaux opérant dans un hôpital de Bukavu (Sud-Kivu) et maintenu en place notre propre équipe chirurgicale basée dans un hôpital de Goma (Nord-Kivu).

En mars, notre équipe chirurgicale a aussi commencé à prêter main-forte à l'hôpital général de Beni (également dans le Nord-Kivu), qui peinait à faire face à la flambée d'Ebola. Afin d'empêcher la propagation du virus, les patients blessés ne pouvaient plus être évacués hors de la ville. Nos chirurgiens ont alors mis en place un système de téléchirurgie en utilisant des tablettes. En cas de besoin, un appel vidéo était organisé pour que les chirurgiens de Beni puissent poser leurs questions ou demander un avis à leurs collègues de Goma, ce qui a notamment permis d'effectuer des consultations en temps réel et de superviser des interventions.

«La balle est encore à l'intérieur», signale le docteur Godefroid Kombi depuis Beni. «On n'a pas besoin de l'extraire pour l'instant», lui conseille le docteur Abdou Sidibe depuis Goma. «Il vaut mieux nettoyer la plaie d'abord.»

Il est essentiel de pouvoir obtenir des conseils sur les bonnes techniques à adopter, surtout lorsqu'il s'agit de soigner des blessures de guerre. Celles-ci peuvent nécessiter un changement de perspective et d'approche: quand les lésions tissulaires sont radicalement différentes de celles que l'on a l'habitude d'observer, que les conditions de travail sont bouleversées et les ressources limitées, il faut savoir improviser. Pour aider nos confrères, nous nous appuyons sur nos nombreuses années d'expérience dans la prise en charge de personnes blessées et malades dans les zones de conflit du monde entier.

Grâce à ce dispositif de télémédecine, ainsi qu'aux fournitures et à d'autres formes d'assistance que nous lui avons apportées, l'hôpital de Beni a pu soigner environ 300 blessés de guerre en 2019.

SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Les blessures de guerre ne sont pas seulement physiques : la proximité des combats, les évacuations forcées, la séparation des familles, le viol et les autres formes de violence laissent de profondes cicatrices sur le plan psychologique ainsi que des vulnérabilités qui peuvent perdurer bien après la fin des hostilités. Par exemple, les familles qui sont sans nouvelles d'un proche vivent en permanence dans l'angoisse de ne pas savoir ce qui lui est arrivé. Et les professionnels et les bénévoles qui aident les autres sont eux-mêmes vulnérables au stress lié à ce qu'ils voient et entendent et aux risques qu'ils encourent.

C'est la raison pour laquelle nous offrons des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux familles des personnes portées disparues, aux victimes/survivant-e-s de violences sexuelles, aux détenus et aux personnes

qui interviennent dans les situations d'urgence. Lorsque c'est possible, nous fournissons ces services de manière directe ; autrement, nous aiguillons les personnes vers les spécialistes et les prestataires de services appropriés. Nous dispensons également des formations aux premiers intervenants, aux personnels de santé ainsi qu'aux employés et aux volontaires communautaires des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour qu'ils aient des compétences psychosociales de base et puissent gérer les cas de détresse personnelle.

Nous proposons ces services dans le cadre de tous nos programmes de santé – que ce soit au niveau des communautés, dans les hôpitaux ou dans les centres de réadaptation physique – et de nos activités en faveur des détenus et des familles de personnes disparues.



Fortaleza, Brésil. Des participantes au cours de formation « Aider les aidants » lors d'un exercice sur la santé mentale et le soutien psychosocial.



AIDER LES AIDANTS : PROTÉGER CEUX QUI PRENNENT SOIN DES AUTRES

Les personnes dont le travail consiste à aider les autres, comme les personnels de santé, les conseillers à la jeunesse, les éducateurs, les aides à domicile et les travailleurs sociaux, sont les premiers à soutenir les communautés confrontées à la violence urbaine. Ils sont pourtant eux-mêmes membres de ces communautés et font face aux mêmes défis que les personnes auxquelles ils viennent en aide. « De par leur profession, ils risquent de développer des troubles liés au stress, à la dépression et à l'anxiété ainsi que d'autres complications associées à un traumatisme secondaire », explique Elvis Posada Quiroga, conseiller du CICR en santé mentale et soutien psychosocial.

C'est ainsi qu'en 2019 nous avons lancé notre programme « Aider les aidants » à Fortaleza, au Brésil, avec le soutien de la municipalité locale. L'objectif du programme était de former les employés des services publics afin de renforcer leur santé mentale et de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour opérer en situation de crise et à développer leurs capacités d'écoute active, d'empathie et de gestion du stress. Le programme a également amené les autorités locales à mettre en place et consolider des protocoles de santé mentale pour les professionnels actifs dans la prise en charge des effets de la violence armée. Au total, 59 personnes ont suivi le programme en 2019.

RÉADAPTATION PHYSIQUE

Les services de réadaptation physique permettent d'aider les personnes handicapées à se réinsérer dans la société. Ils visent à éliminer – ou du moins réduire autant que possible – les facteurs qui limitent leurs mouvements et leurs activités, leur donnant ainsi la possibilité d'acquérir une plus grande indépendance et de jouir de la meilleure qualité de vie possible.

Les personnes handicapées peuvent avoir besoin d'aides à la mobilité, comme des prothèses (membres artificiels), des orthèses (dispositifs destinés à pallier une fonction déficiente), des aides à la marche ou des fauteuils roulants. Elles ont aussi besoin de thérapies pour apprendre à utiliser au mieux les

appareillages reçus. Retrouver sa mobilité est pour toute personne handicapée la première étape vers l'accès à la nourriture, au logement, à l'éducation, à un emploi, à un revenu et, plus généralement, aux mêmes opportunités que tout autre membre de la société.

Dans les pays en conflit où le CICR est présent, les services de réadaptation physique ne sont pas uniquement destinés aux personnes directement touchées par les combats (blessées par une mine, une bombe, etc.), mais aussi à celles dont le handicap physique a été causé par l'effondrement du système de santé et par l'absence de vaccins ou de traitements.

- Le soutien que nous apportons aux centres de réadaptation physique a pour but de les aider à gérer leurs activités de manière autonome. Il comprend la construction ou la rénovation des installations ou le don d'équipements, de matériaux ou de composants. Nous faisons profiter les centres d'une technologie à bas coût que nous avons nous-mêmes mise au point et qui permet de produire des prothèses et des orthèses en polypropylène de haute qualité et de réduire ainsi le coût des services de réadaptation.
- Comme la qualité des services dépend dans une large mesure de la disponibilité de professionnels qualifiés, nous organisons différents types de formation, allant de la formation en cours d'emploi à des programmes à long terme débouchant sur des qualifications professionnelles.
- Pour rendre les services plus accessibles, nous contribuons aux frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture, ainsi qu'au coût du traitement dans les centres de réadaptation physique. Nous soutenons en outre des programmes de proximité qui permettent aux patients appareillés de bénéficier là où ils vivent des services fournis par ces centres (évaluation, réparation et adaptation des aides à la mobilité).
- Nous travaillons avec nos partenaires locaux (direction des centres, gouvernements, organisations non gouvernementales, etc.) et prenons d'emblée des mesures pour renforcer leurs capacités techniques et de gestion (gestion des stocks, gestion des données des patients, protocoles de soins, etc.).
- Nous soutenons également les activités d'insertion sociale, comme l'éducation, la formation professionnelle et les événements sportifs, et développons des réseaux d'orientation des patients conjointement avec des organisations locales et internationales.

Notre objectif est d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la durabilité des services de réadaptation physique offerts dans les pays afin de permettre aux personnes handicapées de vivre dans une société plus inclusive et de les aider à participer plus activement à la vie en société.

DANS LE MONDE EN 2019



223

centres de réadaptation physique, ateliers de production de composants, établissements de formation et autres prestataires de services ont reçu un soutien du CICR



414 867

personnes³ ont bénéficié de services de réadaptation physique

7 003

personnes ont bénéficié de projets visant à favoriser l'intégration sociale

³ Ces chiffres étant tirés de données mensuelles agrégées, les personnes ayant bénéficié de nos services à plusieurs reprises ont été comptabilisées plusieurs fois.



Autrefois lui-même patient d'un centre de réadaptation physique géré par le CICR, Zabih travaille aujourd'hui comme physiothérapeute pour l'institution.

RÉPARER LE CORPS ET L'ESPRIT, REDONNER ESPOIR ET CONFIANCE

Zabih Erfani est un homme très occupé. Physiothérapeute dans un centre de réadaptation physique du CICR, son travail consiste à aider les personnes handicapées à retrouver une qualité de vie, que ce soit en les appareillant de prothèses et d'orthèses, en leur apprenant à remarcher ou en les incitant à faire de l'exercice. Il explique aussi à ses patients que la vie va continuer et qu'ils ne doivent pas se laisser définir par leurs problèmes physiques. Les patients savent que ce ne sont pas des paroles en l'air, étant donné qu'il est lui-même passé par là.

L'histoire de Zabih vient tristement nous rappeler le lourd tribut que le conflit en Afghanistan fait payer à la population du pays. Il n'était qu'un enfant lorsqu'il a marché sur une mine en bordure d'une route dans la région de Darlaman, dans un des districts de Kaboul. « C'était en 1998. Il y avait beaucoup de combats et c'était devenu très dangereux. Je marchais le long de la route avec mon frère quand l'engin a explosé. J'ai perdu une jambe et l'autre a été gravement touchée. Je me suis évanoui », raconte le trentenaire.

Un véhicule rempli de combattants passait par là et le frère de Zabih les a appelés à l'aide, les suppliant d'emmener son frère à l'hôpital de Karte Seh, qui était à l'époque soutenu par le CICR. « Les médecins m'ont opéré, mais il m'a fallu une semaine pour reprendre connaissance. Quand je me suis réveillé et que j'ai réalisé que je n'avais plus ma jambe, je me suis senti dévasté. Je suis sorti de l'hôpital après 21 jours, mais j'étais mal en point », explique-t-il. Il a sombré dans une grave dépression qui a duré plusieurs mois et a été pris en charge par des psychologues.

Zabih, lui-même en situation de handicap, examine un patient.

« Voir d'autres patients heureux
m'a aidé à considérer ma propre situation
d'un œil différent. »



Le tournant a été sa visite au centre de réadaptation physique du CICR à Kaboul, où sont fabriqués les membres artificiels. Il a vu de nombreuses personnes qui, comme lui, avaient été amputées travailler tout à fait normalement. « Je suis profondément reconnaissant à Alberto Cairo, responsable du programme de réadaptation physique du CICR en Afghanistan. Il m'a fait visiter le centre et m'a encouragé. Il m'a permis de rencontrer des médecins et des patients qui s'étaient retrouvés dans un état bien pire que le mien mais qui avaient su rebondir », explique Zabih.

Il a alors décidé de retourner à l'école, et une fois sa scolarité terminée, il est revenu au CICR pour demander une bourse d'études. « M. Cairo est à nouveau intervenu et m'a suggéré de suivre une formation pour devenir physiothérapeute. Il m'a même proposé de m'engager au centre », raconte Zabih. C'était bien plus que ce qu'il avait imaginé, mais il a accepté l'offre et a obtenu son diplôme de physiothérapeute à Jalalabad, avec le soutien du CICR. Cette formation de trois ans lui a permis de faire de nouvelles expériences et lui a progressivement redonné espoir. « Je me suis aussi fait beaucoup d'amis en classe. Le simple plaisir d'être ensemble a contribué à changer ma vision de la vie », dit-il.

Les jours sombres de Zabih sont de l'histoire ancienne. Il est aujourd'hui marié et père de deux enfants. « Ils ont neuf et cinq ans et je me réjouis qu'ils puissent recevoir une éducation et suivre leur propre voie », sourit-il fièrement.

Il est physiothérapeute au CICR depuis maintenant 12 ans et voit en moyenne entre 15 et 25 patients par jour. « La plupart s'ouvrent à moi et je les encourage à mener une vie normale. »

Le CICR gère sept centres de réadaptation physique en Afghanistan qui aident des personnes comme Zabih à reprendre pied dans la vie. Et beaucoup d'entre elles ont pu, comme lui, reconstruire leur existence et travaillent dans ces centres où ils sont des symboles d'espoir pour les autres.



CONTAMINATION PAR LES ARMES

Pendant les conflits, les armes tuent, mutilent et bloquent l'accès aux biens essentiels, comme l'eau ou les terres agricoles. Mais même des années, voire des décennies après la fin des hostilités, les armes abandonnées et les munitions non explosées continuent de faire des victimes, entravant ainsi la reconstruction et la réconciliation.

De plus, les armes ne sont pas uniquement présentes en temps de guerre : la prolifération des

armes légères au sein de nombreuses sociétés aujourd'hui accroît le niveau de violence auquel des millions de personnes sont confrontées dans leur vie quotidienne.

Nous avons recours à plusieurs approches – utilisées seules ou en combinaison – pour minimiser l'impact de la contamination par divers types d'armes (notamment chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires).

Ces approches recouvrent diverses activités :

- **réduction des risques** – offrir aux communautés des alternatives pour qu'elles n'aient pas à pénétrer dans les zones contaminées (par exemple en installant des points d'eau ou en aidant les communautés à développer des activités agricoles ou d'élevage dans des zones sûres) ;
- **sensibilisation aux dangers et éducation aux risques** – informer la population sur les dangers et les moyens de se protéger ;
- **collecte et analyse d'informations et enquêtes** – recueillir, recouper et partager des informations sur l'emplacement des dangers et les incidents survenus, de manière à réduire le risque d'accidents et de faciliter l'établissement de priorités pour les activités de déminage ;
- **élimination des risques liés aux armes classiques et aux agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires** – procéder à une analyse technique ou à l'enlèvement et/ou la destruction des engins dans les zones contaminées ;
- **renforcement des capacités** – aider les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que les autorités nationales à renforcer leur capacité à faire face au problème de la contamination par des armes classiques et par des agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

DANS LE MONDE EN 2019



52

pays ou territoires à travers le monde ont bénéficié d'activités visant à réduire l'impact de la contamination par les armes

Pour en savoir plus sur les activités que nous menons pour réduire les dangers liés aux restes explosifs de guerre :



UKRAINE : DES LEÇONS VITALES POUR LES ÉCOLIERS DE L'EST DU PAYS



Y. Nosenko/CICR

Rassemblés dans le couloir de leur école, les enfants et les enseignants de Hranitne, dans la région de Donetsk, ont entendu les bombes tomber aux abords de leur village. Bombardements, mines, munitions non explosées et exercices de sécurité font désormais partie du quotidien de milliers d'enfants qui fréquentent les écoles situées à proximité de la ligne de contact dans l'est de l'Ukraine.



O. Loshakova/CICR

En plus d'étudier les matières traditionnelles, ces enfants doivent aujourd'hui acquérir une compétence supplémentaire vitale : savoir où et comment se mettre à l'abri. Nous leur avons appris à identifier les dangers, à s'en éloigner et à se réfugier dans l'endroit le plus sûr possible.

Exercice de sécurité dans une école de la région de Lougansk/Louhansk.





Pour rendre les leçons plus attrayantes et apprendre aux enfants à ne jamais s'approcher d'un objet inconnu ni le toucher, nous avons eu recours à des jeux, tels que des puzzles.



Nous avons également organisé des séances d'information régulières pour les enseignants afin de les aider à mieux comprendre les risques, de les former aux comportements à adopter en cas d'urgence et de les conseiller sur la manière d'encadrer les enfants dont ils ont la charge.

RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

Chaque année, d'innombrables familles se retrouvent séparées par des conflits armés, des catastrophes naturelles et des migrations. Lorsqu'ils fuient des combats, lorsqu'une catastrophe naturelle se produit ou le long des routes migratoires, les enfants peuvent se perdre dans le chaos. Il arrive que des personnes âgées ou malades ne veuillent ou ne puissent pas quitter leur foyer. Il arrive aussi que des blessés soient conduits à l'hôpital et que leurs proches ignorent ce qu'il est advenu d'eux, ou que des personnes soient placées en détention sans que leur famille ne sache où elles se trouvent. Et il n'est pas rare que des dépouilles ne puissent pas être identifiées.

Les familles qui sont sans nouvelles d'un des leurs et ignorent où il se trouve endurent de terribles souffrances.

Le CICR et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge travaillent de concert, dans le cadre d'un réseau mondial, pour venir en aide aux personnes qui ont été séparées de leurs proches.

Le rétablissement des liens familiaux recouvre toute une série d'activités. Nous aidons les membres des familles séparées à rétablir le contact en leur donnant la possibilité de passer des appels téléphoniques et d'échanger des messages Croix-Rouge. Nous mettons nos plateformes de recherche en ligne à la disposition des personnes qui tentent de retrouver des proches dont elles sont sans nouvelles. Nous menons des recherches sur le terrain par le biais de notre personnel local et de nos volontaires. Nous travaillons avec les autorités et d'autres organisations pour prévenir les disparitions et coordonner les efforts lorsque des personnes disparaissent. Nous portons une attention particulière aux personnes vulnérables – enfants non accompagnés ou personnes privées de liberté – ainsi qu'à la protection des données personnelles.

Lorsque les recherches aboutissent, la famille en est informée, le contact est rétabli et un regroupement familial est organisé, dans la mesure du possible.

PERSONNES DISPARUES

Lorsqu'un parent, un frère, une sœur ou un enfant disparaît, la famille se retrouve dans une situation tragique, faite d'incertitude et d'angoisse. Non seulement elle ignore si le disparu est décédé ou en vie, mais elle doit aussi faire face à des besoins urgents et multiples. C'est pourquoi nous soutenons les efforts déployés pour déterminer ce qu'il est advenu des personnes portées disparues et défendons le droit des familles de connaître le sort de leurs proches.

Nous apportons notre soutien aux autorités, aux législateurs, aux instituts de médecine légale et autres acteurs qui interviennent pour prévenir et élucider les cas de disparition. Nous menons également des activités, directement ou conjointement avec nos partenaires locaux, visant à apporter une solution aux divers problèmes – d'ordre psychologique, économique, juridique et administratif – auxquels les familles sont confrontées et qui aggravent encore leur profonde souffrance. Concrètement, cela peut consister à fournir aux familles une aide aux moyens d'existence, un soutien psychosocial et des soins de santé, ainsi que des conseils administratifs et juridiques.

DANS LE MONDE EN 2019



1 418 395

appels téléphoniques ont été passés entre des membres de familles dispersées



141 590

messages Croix-Rouge ont été échangés



981

personnes, dont 773 enfants, ont été réunies avec leur famille

SÉPARÉES EN UNE FRACTION DE SECONDE, ELLES SE RETROUVENT GRÂCE À LA CROIX-ROUGE



Nyirarukundo et ses filles Asifiwe et Malaika posent pour une photo quelques instants après leurs retrouvailles au Rwanda.

La vie de Nyirarukundo Umberinka a basculé en l'espace de quelques secondes. Ce jour-là, des hommes armés ont soudainement fait irruption dans le village où vivait sa famille, semant la terreur parmi les habitants. Dans le chaos et la panique qui ont suivi, Nyirarukundo et son mari, Jean Baptiste Gatera, ont fui dans une direction tandis que leurs deux filles, Asifiwe Chance Gisèle et Malaika Jeanne d'Arc, sont parties dans la direction opposée. À l'époque, la famille vivait en République démocratique du Congo (RDC), où elle s'était installée en 1994, en attendant de pouvoir rentrer au Rwanda. Ignorant tout de ce qu'il était advenu de leurs filles, Nyirarukundo et Jean Baptiste sont retournés au Rwanda dès que la situation l'a permis. « Je pensais qu'elles étaient mortes là-bas », explique Nyirarukundo.

Mais avant de quitter la RDC, les parents nous avaient approchés pour que nous les aidions à retrouver leurs filles. Nous avons alors entamé des recherches, en collaboration avec la Croix-Rouge rwandaise et la Croix-Rouge de la République démocratique du Congo. Et, deux ans plus tard, nous avons fini par les retrouver à Rutchuru, au Nord-Kivu, où elles avaient été recueillies par un voisin. Nous avons pris en charge les deux jeunes filles, désormais âgées de 14 et 7 ans, et les avons ramenées auprès de leurs parents au Rwanda.



La petite Malaika Jeanne d'Arc, 7 ans, vient de retrouver sa famille après deux ans de séparation.

L'attente angoissante de Nyirarukundo prenait finalement fin : « Je suis si heureuse que je me sens pousser des ailes ! », s'exclame-t-elle en serrant ses filles dans ses bras. « Merci Seigneur qui m'avez permis de les retrouver. Amen, amen ! J'avais tellement peur qu'elles ne reviennent jamais et voici qu'elles sont là. »

Grâce au soutien de la Croix-Rouge rwandaise, nous avons pu aider d'autres familles comme celle de Nyirarukundo à rétablir le contact avec des proches dont elles étaient sans nouvelles et à se retrouver. Au total, **nous avons ainsi réuni 32 mineurs non accompagnés avec leur famille**. Avec l'aide de volontaires de la Croix-Rouge rwandaise, nos équipes ont ensuite assuré un suivi régulier de la situation des enfants qui avaient été réintégrés dans leur famille, en particulier ceux qui avaient été associés à des groupes armés, veillant à ce qu'ils disposent de tout ce dont ils avaient besoin, notamment en termes d'accès à l'éducation et aux soins de santé.

Pour en savoir plus sur nos activités de rétablissement des liens familiaux :



DÉTENTION

Chaque jour, des hommes, des femmes et des enfants détenus sont exposés à des dangers tels que disparitions forcées, actes de torture et exécutions sommaires. Certains sont soumis à des conditions de vie inhumaines tandis que d'autres perdent tout contact avec leur famille.

Notre but est de faire en sorte que toutes les personnes privées de liberté, quelles que soient les raisons ayant motivé leur arrestation et

leur incarcération, bénéficient d'un traitement digne et de conditions de détention décentes. Nous nous efforçons également d'atténuer la souffrance de leurs proches, notamment en facilitant les visites et les contacts familiaux. Nous promouvons le respect des garanties judiciaires et, dans certains cas, venons en aide à d'anciens détenus en facilitant leur réintégration dans la société.

LES VISITES

Nos activités en faveur des personnes privées de liberté se fondent sur une évaluation globale de la situation – à l'intérieur et à l'extérieur des lieux de détention –, réalisée notamment à travers un dialogue avec les autorités pénitentiaires et des visites aux détenus eux-mêmes. Cinq conditions de base doivent être remplies pour que ces visites puissent avoir lieu.

Le CICR doit :

- avoir accès à l'ensemble des détenus relevant de son mandat ;
- avoir accès à l'ensemble des installations et locaux utilisés par et pour les détenus ;
- être autorisé à renouveler ses visites ;
- avoir la possibilité de parler librement et en privé avec les détenus de son choix ;
- avoir l'assurance que les autorités lui fourniront une liste de tous les détenus relevant de son mandat, ou être autorisé à compiler lui-même une telle liste.

L'ACTION

Nous attendons des autorités pénitentiaires qu'elles prennent les mesures nécessaires pour assurer des conditions de détention et un traitement humains. À cet effet, nous leur remettons des rapports confidentiels présentant nos constatations, les normes nationales et internationales pertinentes, ainsi que toutes les mesures ou ressources nécessaires pour améliorer la situation des personnes privées de liberté.

Nous offrons également aux autorités pénitentiaires un soutien technique et matériel afin qu'elles puissent procéder aux améliorations nécessaires dans des domaines tels que l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les infrastructures en général, la gestion des détenus, l'accès aux soins de santé et le respect des garanties judiciaires.

DANS LE MONDE EN 2019



1 274

lieux de détention hébergeant au total
1 027 362 détenus ont été visités par
des délégués du CICR



13 745

détenus ont reçu la visite de leurs proches
dans le cadre de notre programme
de visites familiales



345 417

détenus ont bénéficié d'améliorations
apportées aux infrastructures carcérales (projets
d'approvisionnement en eau et campagnes
de promotion de l'hygiène)

128 DÉTENUS RAPATRIÉS AU YÉMEN DEPUIS L'ARABIE SAOUDITE



Nous avons facilité en novembre 2019 le rapatriement de 128 détenus de l'Arabie saoudite vers le Yémen, avec l'accord des deux parties. Nous avons agi en notre qualité d'intermédiaire neutre en veillant à ce que ce transfert de détenus s'effectue en toute sécurité.

À la prison de Khamis Msheit (Arabie saoudite), nous avons vérifié l'identité des détenus avant leur départ, avons évalué leur état de santé et nous sommes assurés qu'ils souhaitaient bien être rapatriés. Nos délégués les ont ensuite accompagnés dans leur voyage jusqu'au Yémen.

Nous avons en outre collaboré avec les autorités yéménites pour faire en sorte que les détenus bénéficient de conditions de vie et d'un traitement conformes aux normes internationalement reconnues. Bien que l'insécurité nous ait forcés à suspendre nos visites dans les centres de détention en 2018, nous avons pu les reprendre en 2019 et **visiter 23 structures accueillant plus de 13 000 détenus.**

Afin d'améliorer les conditions de vie des détenus, nous avons rénové des cuisines, des systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité et d'autres infrastructures carcérales essentielles. Nous avons aussi fourni aux détenus des articles d'hygiène et d'autres biens de première nécessité, et avons contribué à améliorer leur accès aux soins de santé en apportant un soutien matériel aux dispensaires des prisons.

PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES ET PROMOTION DU DROIT

Le CICR a pour mission de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Une façon de s'acquitter de cette mission est de promouvoir le respect des normes et des principes humanitaires afin de prévenir les dommages et la souffrance parmi la population civile. L'essence même du droit international humanitaire (DIH) – le corps de droit qui protège les victimes de conflits armés – consiste à trouver un équilibre entre l'action militaire légitime et les conséquences humanitaires d'une telle action.

Nous engageons à cette fin un dialogue avec des personnes et des groupes ayant une influence directe sur le sort des victimes de conflits armés, ou pouvant faciliter – ou entraver – notre action. Dans ce cadre, nous avons pour interlocuteurs les forces armées, les forces de police et de sécurité, d'autres porteurs d'armes tels que les membres de groupes armés non étatiques, ainsi que les gouvernements et autres décideurs et guides d'opinion, au niveau local et international. Et pour préparer l'avenir, nous avons également des contacts avec des étudiants et des enseignants.

Pour renforcer la connaissance et la mise en œuvre du DIH, le CICR mène son action sur trois fronts :

- sensibilisation aux principes humanitaires et aux obligations découlant du DIH, en menant des activités de communication publique sur les principes généraux à respecter, ainsi que des programmes d'éducation et de sensibilisation auprès de groupes influents ;
- conseils et soutien technique aux gouvernements en vue de l'intégration systématique du DIH ou des principes humanitaires dans le système juridique, dans la doctrine, la formation et les procédures opérationnelles de l'armée et de la police, ainsi que dans les programmes d'enseignement scolaire et universitaire ;
- promotion du respect du DIH dans le cadre d'entretiens personnels et confidentiels avec des auteurs présumés de violations.

Nous intervenons également auprès des personnes et des communautés vulnérables, en soutenant les efforts qu'elles déploient pour réduire leur exposition à des schémas de violence récurrents, en les aidant à éviter les stratégies d'adaptation nocives et en œuvrant à renforcer leur résilience.

L'objectif ultime est d'influencer les attitudes et les comportements de façon à améliorer la protection des civils et des autres personnes protégées par le DIH en temps de conflit armé, à faciliter l'accès aux victimes et à renforcer la sécurité de notre personnel et des autres travailleurs humanitaires.

Les Conventions de Genève de 1949 et leurs Protocoles additionnels de 1977 sont la pierre angulaire du DIH.

La notion fondamentale qui sous-tend ces traités est celle du respect de la vie et de la dignité humaines. Les personnes qui souffrent dans un conflit armé doivent être aidées et secourues sans distinction.

Aujourd'hui, tous les États sont tenus de respecter les quatre Conventions de Genève de 1949. Il s'agit donc d'obligations juridiques universellement acceptées.

DANS LE MONDE EN 2019



18

conférences publiques sur le droit international humanitaire et les politiques humanitaires ont été organisées au siège du CICR, réunissant 2 500 participants

RÉUNION D'EXPERTS EN CHINE POUR CÉLÉBRER LE 70^e ANNIVERSAIRE DES CONVENTIONS DE GENÈVE



Beijing, Chine. Une centaine de personnes ont participé à un événement célébrant le 70^e anniversaire des Conventions de Genève.

En septembre 2019, une centaine de personnes se sont réunies pendant deux jours à Beijing pour célébrer le 70^e anniversaire des Conventions de Genève. Il s'agissait notamment d'experts et d'érudits issus du gouvernement chinois, des forces armées nationales, du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de missions diplomatiques, de groupes de réflexion et d'institutions académiques.

« Toutes les dispositions des Conventions de Genève reposent sur une même idée fondamentale: que **dans les conflits armés, même dans les pires situations, nous devons préserver l'essentiel de notre humanité commune** », a déclaré Mauro Arrigoni, membre de l'Assemblée du CICR. « Les quatre Conventions de Genève ont sensiblement renforcé la protection accordée aux victimes des conflits armés – il est remarquable que cela ait été possible en 1949. »

Le gouvernement chinois a ratifié les Conventions de Genève en 1956. En 2007, une commission nationale de droit international humanitaire a été établie dans ce pays pour améliorer la coordination, la promotion et la mise en œuvre du DIH.

« Le CICR souhaite poursuivre son dialogue avec la Chine concernant le DIH et, en particulier, les mesures concrètes qui peuvent être prises pour renforcer sa mise en œuvre », a indiqué Jacques Pellet, chef de la délégation régionale du CICR à Beijing. « Cet événement nous a donné l'occasion de revenir sur ce que nous avons accompli au cours des dernières décennies et de réfléchir aux prochaines étapes. »

Pour une présentation succincte des lois de la guerre: 

PARTENARIATS AVEC LES SOCIÉTÉS NATIONALES

Partout où nous menons des activités, nous travaillons en étroite coopération avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ces organisations, composées essentiellement de volontaires, sont actuellement au nombre de 192. Conjointement avec leur organisation faîtière – la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – et le CICR lui-même, elles forment le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les Sociétés nationales ont pour mission de mener des activités humanitaires dans leur pays, notamment dans le cadre de leur rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics.

La coopération et la coordination au sein du Mouvement permettent d'utiliser au mieux les capacités de l'ensemble de ses membres. Les Sociétés nationales et le CICR se partageant la responsabilité de porter assistance aux victimes de conflits armés, ils sont appelés à collaborer pour accomplir leur mission commune. C'est ainsi que, dans un pays en proie à un conflit armé, la Société nationale et le CICR organisent très souvent des opérations conjointes visant à atténuer les souffrances des personnes affectées.

AVANTAGES MUTUELS

- Outre l'expérience en matière d'assistance humanitaire dans les situations de conflit que nous avons acquise en plus de 150 ans, nous possédons aujourd'hui d'importantes compétences dans deux domaines particuliers : la promotion du droit international humanitaire et des Principes fondamentaux du Mouvement, et le rétablissement des liens familiaux. Cette double expertise spécifique constitue un atout pour les Sociétés nationales, qui savent pouvoir compter sur notre soutien sur les plans technique, financier et de la formation.
- C'est souvent grâce aux Sociétés nationales que nous pouvons mener à bien nos activités sur le terrain. Leur présence, leurs ressources, leur connaissance du contexte local et leur motivation jouent un rôle capital. De fait, ce réseau mondial unique en son genre nous apporte une aide inestimable.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les sept Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, que chaque membre a l'obligation de respecter, ont été proclamés par la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Vienne en 1965. Ces principes sont les suivants :

HUMANITÉ
IMPARTIALITÉ
NEUTRALITÉ
INDÉPENDANCE
VOLONTARIAT
UNITÉ
UNIVERSALITÉ

SYRIE : L'UNION FAIT LA FORCE POUR AIDER LES PERSONNES EN DÉTRESSE



Des employés du Croissant-Rouge arabe syrien et du CICR prennent des nouvelles d'un bénéficiaire d'un de leurs programmes conjoints.

Abou Khaled partage une maison avec quatre autres familles à Douma, en Syrie. Il est agriculteur mais, nous raconte-t-il, n'a « rien pu planter cette année à cause de la crise ». La violence et les sanctions internationales paralysent l'économie et les services publics en Syrie. Des millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer depuis le début du conflit en 2011, dont des centaines de milliers pendant la seule année 2019. Comme Abou Khaled, beaucoup d'entre elles se retrouvent dans l'impossibilité de gagner leur vie.

En collaboration avec le Croissant-Rouge arabe syrien, nous avons donné à Abou Khaled des semences et des engrais qui lui permettront de reprendre ses activités agricoles. Nous avons aussi distribué à quelque **45 000 familles d'agriculteurs et d'éleveurs (environ 227 000 personnes) des semences, des outils agricoles et d'autres biens** pour les aider à produire davantage de nourriture. Nous avons en outre **fourni des vivres et des articles ménagers de première nécessité à plus d'un million de personnes** en 2019, et avons travaillé avec des partenaires locaux pour faire en sorte que **des millions d'autres aient accès à l'eau potable, à de meilleurs abris et à d'autres installations de base**.

Le CICR a par ailleurs coordonné ses efforts avec le Croissant-Rouge arabe syrien pour veiller à ce que les blessés et les malades reçoivent une aide médicale appropriée. La Société nationale a ainsi créé et géré des unités de santé proposant des soins pré- et postnatals et des traitements contre les maladies transmissibles et non transmissibles. Le CICR a quant à lui donné des fournitures et du matériel et a amélioré les installations du Croissant-Rouge. Notre collaboration a pris une forme similaire dans la plupart des hôpitaux, sauf à Al-Hol, où nous avons aussi coopéré avec la Croix-Rouge de Norvège pour mettre en place un hôpital de campagne.

« Les hôpitaux de campagne font partie des dispositifs les plus sophistiqués utilisés dans les interventions humanitaires lors de catastrophes », explique Khaled Hboubati, le président du Croissant-Rouge arabe syrien. Lorsqu'il a ouvert en mai 2019, l'hôpital d'Al-Hol comptait 30 lits, une salle des urgences, un bloc opératoire, une unité de soins postopératoires et un laboratoire.

*Nous n'aurions jamais pu mettre tout cela en place
sans le soutien de nos partenaires.*

– Khaled Hboubati

ÉDUCATION

Quand des hostilités éclatent, l'éducation est souvent l'un des premiers services interrompus et le dernier rétabli. Mais un nombre croissant de personnes touchées par des conflits armés ou d'autres situations de violence – notamment les enfants et leurs parents – considèrent désormais l'éducation comme une priorité, surtout une fois leurs besoins immédiats satisfaits.

Pour nous, les humanitaires, l'éducation est une priorité en raison de ce qu'elle apporte aux enfants : un environnement, des connaissances et des compétences qui les aident à développer les mécanismes d'adaptation dont ils auront ensuite besoin pour vivre et gagner leur vie. Ces mécanismes les rendent aussi plus résilients face aux effets des conflits et de la violence.

C'est pourquoi nous nous employons, partout dans le monde, à prévenir ou réduire l'impact des conflits armés et de la violence sur l'édu-

cation. Plus particulièrement, nous rappelons aux porteurs d'armes et à d'autres acteurs qu'ils doivent respecter les obligations qui leur incombent au titre du droit international humanitaire et d'autres normes qui protègent les enseignants, les élèves/étudiants et les établissements d'enseignement et garantissent le droit de pouvoir accéder en toute sécurité à l'éducation. Nous aidons également les étudiants et les enseignants à prendre des mesures pour réduire leur exposition aux conflits et à la violence et pour mieux faire face à leurs conséquences. Enfin, dans certains endroits, nous aidons les écoles à maintenir ou améliorer la qualité de l'enseignement, par exemple en réparant des infrastructures détruites dans les combats, en distribuant du matériel scolaire ou en créant des espaces plus sûrs pour apprendre et jouer.

LIBAN : DES FRESQUES POUR ÉGAYER LES ÉCOLES DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS

Aucun enfant ne devrait craindre pour sa sécurité quand il va à l'école ou joue avec ses amis. C'était pourtant le cas de nombreux enfants à Ein el-Helwe, un camp de réfugiés palestiniens situé à Saïda, au Liban. De multiples vagues de violence au fil des ans les avaient laissés sans endroit sûr pour jouer, étudier ou juste se retrouver.

Nous avons décidé de remédier à cette situation en associant à notre projet des artistes locaux et des enfants vivant dans le camp. Ces derniers ont contribué à concevoir et à peindre des fresques sur les murs de leur école. Nous avons aussi collaboré avec la Croix-Rouge libanaise pour rendre les écoles plus sûres. En 2019, nous avons organisé des exercices d'évacuation dans des écoles gérées par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient (UNRWA), et avons aidé les administrateurs de ces écoles à élaborer des plans d'urgence en cas de nouvelle flambée de violence ou d'autres crises. Nous avons également installé des panneaux indiquant les voies d'évacuation et les zones sécurisées à l'intérieur de huit écoles fréquentées par près de 3 000 élèves.

Le camp d'Ein el-Helwe ne s'étend que sur 1,5 km², mais abrite des dizaines de milliers de réfugiés palestiniens. Les multiples vagues de violence qu'il a connues au fil des ans en ont fait un environnement anxieux pour ses habitants, en particulier les enfants.





H. Saleh/CICR

Les murs des bâtiments du camp, y compris des écoles, étaient criblés d'impacts de balles. Nous les avons donc recouverts de fresques afin de rendre les écoles plus agréables pour les enfants.



H. Saleh/CICR

Nous avons commencé par demander aux enfants ce qu'ils aimeraient voir sur les murs du camp, ce qu'ils voudraient peindre et quels messages ils voudraient faire passer aux membres de leur communauté et aux autres enfants.



H. Saleh/CICR

Deux artistes travaillant avec le CICR ont réalisé des illustrations, puis les enfants ont voté pour sélectionner leurs préférées.



H. Saleh/CICR

Les deux images qu'ils ont choisies reflètent les thèmes de l'inclusion et du droit au jeu.



« Nous voulons pouvoir aller à l'école en toute sécurité. Pas de tirs. Pas de harcèlement », nous a dit l'un des enfants.



Le projet a révélé une foule de talents cachés chez les enfants, qui ont beaucoup apprécié ces activités artistiques.



Certains enfants ont commencé à fréquenter le Centre communautaire Alwan à l'intérieur du camp. Le CICR soutient les programmes qu'il mène en faveur des plus jeunes.



Une fois les fresques terminées, certains enfants nous ont dit qu'ils aimeraient bien en peindre d'autres dans leur quartier ou même sur les murs de leur maison.

DURABILITÉ

Les personnes touchées par des conflits armés ou d'autres situations de violence ont souvent déjà du mal à subvenir à leurs besoins, surtout quand ces situations se prolongent. À cela viennent encore s'ajouter les effets négatifs du changement climatique et des risques environnementaux. C'est pourquoi nous nous efforçons d'atténuer ces effets parallèlement aux conséquences des conflits armés et de la violence.

Dans toutes nos activités, nous prenons en compte les trois piliers de la durabilité : environnementale, sociale et économique. Par exemple, nous réduisons autant que possible notre empreinte écologique et veillons à ce que nos opérations ne contribuent pas à la dégradation de l'environnement. Nous maximisons ainsi l'impact de notre action, nous faisons en sorte qu'elle reste pertinente et nous nous montrons redevables vis-à-vis de nos donateurs et partenaires.

CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR, BRIQUE PAR BRIQUE

L'espoir peut prendre de nombreuses formes. Pour les habitants de Buni Yadi, il a pris la forme de maisons : des maisons qui ont remplacé celles qu'ils avaient perdues au plus fort du conflit armé qui a secoué l'État de Yobe, dans le nord-est du Nigéria.

Aïcha Mohammed est veuve et mère de neuf enfants. Elle a emménagé dans une des maisons que nous avons construites. « Je suis rentrée chez moi il y a trois ans et comme beaucoup d'autres, je n'avais nulle part où aller », raconte-t-elle. « Ça fait maintenant cinq mois que nous vivons dans cette maison. Je suis si heureuse que mes enfants aient un toit ! »



Les nouvelles maisons de Buni Yadi ont été construites en briques hydroformées écologiques. **Ces briques ne nécessitent pas de mortier et donc pas de bois à brûler.** Elles sont en outre rapides à fabriquer grâce à une machine à presse hydraulique qui doit simplement être alimentée en sable.

La construction de ces maisons a permis de créer des emplois dans une communauté où l'économie redémarre lentement. Des centaines de jeunes locaux ont été employés sur le site, notamment comme charpentiers et maçons. « Le CICR est arrivé à un moment où il n'y avait presque pas de bons emplois », explique Aboubakar, qui est de retour chez lui après avoir fui les combats. « Je travaille sur le site depuis le début du projet et j'ai appris à utiliser la machine pour fabriquer des briques. Même si ce projet se termine, je suis sûr que d'autres personnes auront besoin de ce service. Et comme j'ai acquis cette compétence, je pourrai l'utiliser à l'avenir. »

*Les briques utilisées pour construire ces maisons sont écologiques :
elles sont composées de terre compactée et ne nécessitent pas de mortier.*





Voici Khaled le jour où il a quitté l'hôpital du camp d'Al-Hol, en Syrie. Quatre semaines plus tôt, il avait fait une chute et s'était cassé une jambe. Sa mère avait été tuée quelques mois auparavant au cours des hostilités. Lorsque Khaled est arrivé à l'hôpital, il était apathique : il ne souriait jamais et ne réagissait pas aux sollicitations. Une fois ses blessures physiques guéries, notre équipe médicale l'a entouré d'attention et d'affection et s'est attachée à le stimuler par divers moyens, dont une thérapie basée sur le jeu avec des ballons. Petit à petit, Khaled a retrouvé le sourire et a commencé à répondre, à rire et à jouer avec ceux qui s'occupaient de lui. Durant son séjour à l'hôpital, un proche l'a reconnu. Il a ainsi pu être confié aux bons soins de sa nouvelle famille. Pour notre personnel, ce furent des adieux empreints à la fois de joie et de tristesse.

Pour en savoir plus sur nos activités en faveur des enfants du camp d'Al-Hol :



UN GRAND MERCI À VOUS

Les histoires de survie, de relèvement et de développement publiées dans ce rapport ne représentent qu'une fraction de ce que nous avons accompli en 2019. Rien de tout cela n'aurait été possible sans nos équipes et sans vous, nos soutiens et partenaires. Nous vous remercions du fond du cœur.

Toutes les ressources financières du CICR proviennent de contributions volontaires. En tant que donateur ou donatrice de notre institution, vous pouvez avoir la certitude que votre argent sera utilisé judicieusement. Nous nous engageons à fournir les services humanitaires les plus efficaces et les plus appropriés aux personnes qui en ont besoin partout dans le monde, tout en exposant clairement à nos donateurs l'usage qui est fait de leurs fonds. En moyenne, 93,5 % du montant des dons va directement à nos opérations sur le terrain, tandis que le reste sert à soutenir ces opérations.

En 2019, vous nous avez permis de répondre aux besoins essentiels d'une multitude de personnes, de familles et de communautés dans plus d'une centaine de pays. Ensemble, nous sommes l'humanité en action.

 facebook.com/icrcfrancais

 twitter.com/cicr_fr

 instagram.com/icrc



CICR

Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T +41 22 734 60 01
shop.icrc.org
© CICR, juin 2020